

Cercle de la Voile de Paris
1858



AVIS DE COURSE

TROPHEE DE PARIS du Monotype 7M50 et Quillards Voile Légère

Grade : *Epreuve Nationale- grade 5A*
Date : *26 et 27 avril 2014*
Support/Classe *7M50 - Autres Quillards Voile Légère*
Lieu : *La Seine : Plan d'eau Olympique de MEULAN (Yvelines)*
Autorité Organisatrice : **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**
Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20

1. REGLES

- La régata sera régie par :
- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
 - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
 - 1.3 les règlements fédéraux.
 - 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de la **Classe 7M50 et autres Quillards Voile Légère**.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

4. DROITS d'INSCRIPTION - Les droits requis sont les suivants : 15 euros

5. PROGRAMME

- 5.1 - Pré-inscription obligatoire : Les coureurs doivent contacter le Responsable de la série, Olivier Guérin, olivier.guerin92@gmail.com : 06 09 04 40 47

- **Inscriptions** : Merci de vous inscrire sur le lien internet mis en place par le CVP à l'adresse internet suivante (Cliquer simplement sur le lien et la fenêtre s'ouvre) :

https://docs.google.com/a/sqli.com/forms/d/11Xl_RiELrrisAlLexJ8K0I5hqnrW768UWLKlf-F5_Y/viewform

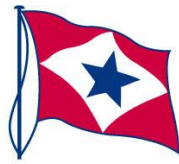
- **Confirmation des inscriptions** : Le vendredi 25 avril 2014 de 16H à 18H et le samedi 26 avril 2014 de 9H30 à 13H00.

- 5.2 Jours de courses : **le 26 avril 2014 : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 14H00**
le 27 avril 2014 : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 10H30

- 5.3 Remise des prix prévue le dimanche 27 avril à 15H30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 26 avril, ou la veille le vendredi pour les préinscrits, et affichées selon la Prescription Fédérale.



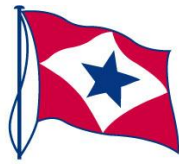
Cercle de la Voile de Paris
1858



7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront de type : parcours construits.
8. **CLASSEMENT** : 2 courses devront être validées pour valider la compétition.
9. **COMMUNICATION RADIO** - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.
10. **DECISION DE COURIR** - La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.
En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
11. **ASSURANCE**
Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.
12. **COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL** :
Président du Comité de Course : *Marie-Thérèse JOURDAS*
Président du Jury : *Hervé LE MARCHAND*
13. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** : Veuillez contacter :
- **Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**
☎ : 01 34 74 04 80 📠 : 01 34 92 74 20 💻 : cvparis@sfr.fr
 - **Responsable de la Série : Olivier Guérin, olivier.guerin92@gmail.com : 06 09 04 40 47**
 - **Restauration** :
Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures
Déjeuner au self-service du club house samedi et dimanche à partir de 12 h 30.
Samedi soir : Pot des équipages à partir de 19h 15.
Dîner à 20h00, prix 25 euros par personne.
Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80
 - Hébergement** :
Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni.
Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit
Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit
Tarif pour une cabine 3 lits : 30 euros la nuit
Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80
 - Hôtels** :
LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50
Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80
LES BALLADINS 4, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33 (0)1 70 61 90 01

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au Cercle



Cercle de la Voile de Paris 1858

